5 La politique

Dans le ministère des Affaires extérieures, des politiques et procédures ont été établies pour satisfaire à plusieurs critères. Il y a lieu de répondre aux exigences des organismes centraux comme le Conseil du Trésor et le MAS, il faut que les acquisitions soient conformes à la politique d'ensemble du Ministère, les coûts doivent être rendus publics, les normes respectées et la logistique assurée. Voici les points saillants de la politique ministérielle sur l'informatique.

5.1 l'Historique

Les micro-ordinateurs, apparus sur le marché il y a moins de dix ans, constituent une innovation technologique très récente. Depuis l'introduction du modèle PC d'IBM en 1981, ils sont devenus un instrument d'affaires très répandu. Les dernières statistiques indiquent qu'il y a actuellement en Amérique du Nord environ trente millions de micro-ordinateurs en service qui utilisant le système d'exploitation à disques MS-DOS. On affirme que la puissance de calcul combinée de ces micros dépasse désormais celle de tous les ordinateurs de moyenne et grande puissance de la planète. Au cours de la prolifération des micros, on voit apparaître deux tendances qui intéressent notre Ministère.

D'abord, si les micro-ordinateurs d'aujourd'hui ont la même puissance que des machines qui coûtaient un million de dollars il y a 20 ans, il reste que le prix d'un seul poste de travail est proche de celui d'une petite automobile. Manifestement, le millier de systèmes présents actuellement dans le Ministère constitue un très gros investissement. En conséquence, certains règlements de base ont été mis en place pour protéger cet investissement et les intérêts du Ministère.

Deuxièmement, les questions de contrôle et de responsabilité ont connu une évolution radicale à l'introduction des micro-ordinateurs. La citation suivante éclairera ce point.

> Il existe une différence importante entre l'utilisation de gros ordinateurs et de petits systèmes : la responsabilité et l'exploitation de gros ordinateurs reviennent à la gestion du centre informatique, alors que les utilisateurs de petits systèmes ont le contrôle complet de tous les aspects de l'exploitation du système et en assument toute la responsabilité. *Les employés qui se servent de petits systèmes informatiques n'ont d'ordinaire pas d'experience en traitement de l'information; en conséquence ils n'ont souvent pas la conscience des types de vulnérabilité qu'offre l'utilisation de petits systèmes. Il se peut donc que l'on néglige les soins et la protection adéquats pour les données sensibles traitées sur les petits systèmes.*
>
> Les utilisateurs de gros ordinateurs dans le passé étaient protégés, étant donné que le personnel du centre informatique assumait la responsabilité des précautions requises, comme la mise en réserve et la restitution des fichiers de données. De plus, il est relativement rare de se faire voler un gros système ou ses périphériques – disques ou bandes magnétiques, par example – en raison principalement de l'encombrement physique de ces systèmes et des contrôles d'accès physique imposés dans la majorité des centres informatiques. La prolifération des ordinateurs au travail et au foyer expose les petits systèmes à un nouveau genre de danger. Le danger de vol des composantes et des média (disques souples ou rigides) provient non des données qu'ils contiennent mais de la valeur et de l'attrait des éléments matériels eux-mêmes. Un autre aspect inquiétant de l'usage des petits systèmes, surtout lorsqu'ils sont connectés en réseau, est qu'il est difficile d'en contrôler l'expansion non autorisée – en matériel ou en logiciel – qui risque de compromettre, accidentellement ou de propos délibéré, la sécurité du système ou du réseau. Ce sont les utilisateurs qui ont